

Appel d'offre/Proposition

Pour des Services de Développement des Entreprises (BDS) visant la co-élaboration d'un curriculum de Formation en transformation de la noix de cajou et la prestation de formations en salle.

RFP-WI-WEECAP-2026-02

Etabli: 14 janvier 2026

Programme Women's Economic Empowerment through Cashew Processing (WEECAP)

Cocody Centre, carrefour de la vie, Immeuble Carbone

Pays: CÔTE D'IVOIRE



Table des matières

Déclaration de confidentialité.....	3
Introduction	3
Présentation des activités & Contexte.....	4
Détails de mise en candidature	4
Délai de soumission	4
Questions et clarifications sur la soumission.....	4
Soumissions électroniques	4
Instructions aux soumissionnaires	5
Documents d'appel d'offre à inclure.....	5
Normes en matière de document.....	5
Récompense	5
Spécifications détaillées	6
Hypothèses & Contraintes.....	14
Conditions générales	14
Critères d'évaluation	15
Certification sur la fixation indépendante des prix	16
Annexe A : Dispositions générales	18

Déclaration de confidentialité

Le présent document, ainsi que toutes les pièces jointes y afférentes, quelle que soit la forme ou le support, n'est destiné qu'à être utilisé par le ou les destinataires et est susceptible de contenir des informations jouissant d'un privilège juridique et/ou confidentielles, protégées par le droit d'auteur, brevetées, protégées par une marque déposée ou soumis à d'autres restrictions accessibles uniquement par le destinataire cible. Si vous n'êtes pas le destinataire cible du présent document (ou la personne en charge de la remise du document au destinataire cible), vous êtes avisés par la présente que toute diffusion, distribution, impression ou copie du présent document, ainsi que toute pièce jointe à celui-ci, est strictement interdite et que la violation de cette condition pourrait porter atteinte au droit d'auteur, au droit à la marque de fabrique, au droit au brevet, ou à d'autres lois protégeant la confidentialité et, ou, la propriété intellectuelle. En aucun cas ce document ne sera remis à quiconque autre que le destinataire cible ou l'expéditeur initial et toute violation peut être considérée comme une infraction à la loi pleinement punissable auprès de plusieurs juridictions nationales et internationales. Si ce document vous est parvenu par erreur, veuillez répondre à l'auteur de ce message ou lui envoyer un courriel à l'adresse ci-dessous puis veuillez supprimer définitivement et /ou partager l'original ainsi que les copies et toute forme électronique de ce document, ainsi que toute pièce jointe à celui-ci sans aucune possibilité de diffusion.

Merci de votre considération, Winrock International - Programme Women's Economic Empowerment through Cashew Processing (WEECAP).

Si aucun préavis n'est donné, toutes les informations contenues dans le présent document sont protégées par le droit d'auteur 2026 Winrock International.

Introduction

Le projet WEECAP apporte un soutien essentiel aux entreprises de transformation de la noix de cajou en Côte d'Ivoire en renforçant leurs capacités techniques et en développant une main-d'œuvre qualifiée. Cette initiative de formation technique et de développement de la main-d'œuvre contribue à la professionnalisation de la chaîne de valeur de la transformation tout en générant des emplois locaux significatifs, en particulier pour les jeunes femmes et les jeunes, dans les domaines de la transformation, du contrôle qualité et de la gestion d'entreprise.

En dotant les bénéficiaires de compétences adaptées aux besoins évolutifs des transformateurs de noix de cajou, le programme améliore la compétitivité et la productivité des entreprises, tout en augmentant les opportunités d'emploi et les revenus des travailleurs du secteur. Le projet favorise également des pratiques innovantes et durables et contribue à un environnement économique plus stable et inclusif dans les zones de production et de transformation.

Le projet WEECAP, en partenariat avec le Cashew Innovation and Technology Center (CITA), a décidé de renforcer les capacités techniques et de développement de la main-d'œuvre des entreprises de transformation de la noix de cajou dans les régions ciblées. Le présent appel à

propositions vise à recruter un cabinet/consultant BDS spécialisé pour co-élaborer un curriculum de transformation de la noix de cajou et dispenser des formations en salle à des cohortes de jeunes femmes et de jeunes, en vue de leur insertion professionnelle et entrepreneuriale dans le secteur.

Présentation des activités & Contexte

Winrock International est une organisation mondiale à but non lucratif qui fournit des solutions de développement durable pour un monde interconnecté. En travaillant avec des partenaires aux Etats-Unis et dans plus de 55 pays, Winrock intègre une expertise approfondie dans les domaines de l'agriculture, du développement économique, des sciences sociales et de l'environnement afin d'offrir des solutions évolutives capable d'optimiser le bien-être tout en protégeant notre planète.

Détails de mise en candidature

Délai de soumission

Les offres doivent être reçues au plus tard **le vendredi 2 février 2026 à 17 h GMT**. Les offres tardives seront rejetées. Toutes les offres doivent être soumises conformément aux lignes directrices énumérées ci-dessous. Les requêtes téléphoniques ne seront pas satisfaites.

Winrock International se réserve le droit de demander des documents supplémentaires après la date limite de soumission.

Questions et clarifications sur la soumission

Les demandes de renseignement/questions doivent être reçues au plus tard le **23 janvier 2026 (GMT)** et doivent être envoyées par courriel à l'adresse weecap.procurement@winrock.org

Winrock examinera et répondra à toutes les questions des soumissionnaires potentiels au plus tard **le vendredi 30 janvier 2026**.

Winrock évaluera les offres complètes des fournisseurs en vue de déterminer celle qui représente la meilleure valeur pour Winrock. Il s'agit d'un appel d'offre non scellé. Winrock se réserve le droit de négocier avec les soumissionnaires avec ou sans échange de vues.

Soumissions électroniques

Les soumissions électroniques en réponse à la présente Demande de Proposition seront acceptées à condition de respecter la date limite et d'être envoyées par courriel à : weecap.procurement@winrock.org

Instructions aux soumissionnaires

- Validité de l'offre : 60 jours à compter de la date de soumission
- Délai d'exécution : à déterminer par le soumissionnaire et utilisé comme critère comparatif d'attribution
- Les coûts indiqués doivent inclure le prix unitaire et le prix total en FCFA (XOF)
- Inclure la TVA le cas échéant
- Indiquer les modalités de paiement, les dates de soumission des factures et les coordonnées bancaires complètes
- Winrock se réserve le droit de modifier ou d'annuler le présent appel d'offres conformément aux exigences de la Fondation Mastercard

Documents d'appel d'offre à inclure

- Dénomination légale de l'entreprise
- Coordonnées du contact autorisé (adresse, téléphone, courriel)
- Preuve d'enregistrement de l'entreprise et nationalité
- Liste des contrats similaires exécutés avec succès, incluant les noms et coordonnées des clients

Normes en matière de document

- Proposition technique
- Proposition financière

Récompense

Winrock prévoit aviser le soumissionnaire retenu et de fournir un accord pour signature la semaine du **08 février 2026**.

- Winrock mènera un processus d'appel d'offres concurrentiel équitable et ouvert.
- Au besoin, Winrock est susceptible d'augmenter ou de diminuer les offres.

Spécifications détaillées

1. Contexte

Le projet WEECAP, en partenariat avec le **Cashew Innovation and Technology Center (CITA)**, a décidé de renforcer les capacités techniques et le développement de la main-d'œuvre des entreprises de transformation de la noix de cajou dans des régions ciblées de la Côte d'Ivoire. Cette initiative vise à constituer un vivier de jeunes femmes et de jeunes qualifiés, capables de répondre aux exigences évolutives de l'industrie de la transformation de la noix de cajou. Le présent appel à propositions a pour objectif de recruter un cabinet/consultant spécialisé en Services de Développement des Entreprises (BDS) afin de co-élaborer un curriculum adapté de transformation de la noix de cajou et de dispenser des formations en salle à deux cohortes annuelles de 50 apprenants chacune, avec un accent particulier sur l'autonomisation des jeunes femmes et des personnes en situation de handicap.

2. Objectifs

- Co-élaborer et valider, avec WEECAP et le CITA, un curriculum complet de transformation de la noix de cajou intégrant des compétences techniques, de sécurité et de gestion, alignées sur les besoins du secteur
- Dispenser trois mois de formation en salle pour chaque cohorte (80 % de l'enseignement), couvrant les compétences techniques de transformation, la gestion de la qualité, la sécurité au travail et les bases de la gestion d'entreprise
- Appuyer le recrutement et la sélection de 100 apprenants par an (deux cohortes de 50), en garantissant au moins 70 % de femmes et 6 % de personnes en situation de handicap (PSH)
- Cordonner avec le CITA la mise en place de stages de trois mois dans des unités locales de transformation de la noix de cajou à l'issue de la formation en salle
- Participer aux activités de suivi et d'évaluation, notamment le suivi de l'assiduité des apprenants, du développement des compétences, du versement des allocations, et des résultats d'insertion professionnelle dans les six mois suivant la fin du programme

3. Portée des travaux

Le cabinet/consultant BDS et WEECAP collaboreront pour mettre en œuvre le projet à travers cinq axes de travail interdépendants :

Axe de travail 1 : Co-élaboration et alignement du curriculum

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le CITA, WEECAP et les acteurs du secteur afin d'élaborer un curriculum complet de transformation de la noix de cajou, adapté aux besoins des entreprises locales et aux exigences du marché du travail.

Activités spécifiques :

- Réaliser une analyse des besoins auprès des entreprises de transformation de la noix de cajou afin d'identifier les lacunes critiques en compétences et les priorités de formation
- Examiner et adapter les supports de formation existants du CITA afin de les aligner sur les objectifs du programme WEECAP
- Co-élaborer des modules de formation couvrant :
 - (a) les compétences techniques de transformation,
 - (b) le contrôle qualité et la sécurité alimentaire,
 - (c) l'utilisation et la maintenance des équipements,
 - (d) la sécurité et l'hygiène au travail,
 - (e) les notions de base en gestion et en éducation financière
- Élaborer des plans de cours détaillés, des supports pédagogiques, des exercices pratiques et des outils d'évaluation des compétences
- Valider le contenu du curriculum avec les entreprises de transformation, la CCA et l'équipe technique de WEECAP
- Définir des normes claires de compétences et des critères de certification des apprenants

Indicateurs de performance / Signaux de réussite :

- Curriculum validé comprenant l'ensemble des modules et plans de cours, approuvé par WEECAP
 - Validation par au moins trois entreprises de transformation et des représentants de la CCA
 - Cadre d'évaluation des compétences formalisé et documenté
-

Axe de travail 2 : Recrutement, sélection et intégration des apprenants

Le consultant appuiera le CITA dans le recrutement et la sélection de candidats qualifiés pour deux cohortes annuelles de formation, en garantissant la participation inclusive des femmes et des personnes en situation de handicap.

Activités spécifiques :

- Élaborer des critères de recrutement transparents et un processus de sélection en coordination avec WEECAP et le CITA
- Mener des campagnes de sensibilisation communautaire dans les zones ciblées afin d'attirer des candidates féminines et des jeunes
- Mettre en place des procédures de candidature et de présélection (examen des dossiers, entretiens, vérification de l'éligibilité)
- Garantir l'atteinte des objectifs de diversité : $\geq 70\%$ de femmes et $\geq 6\%$ de PSH
- Préparer les supports d'intégration des apprenants et organiser des sessions d'orientation

Indicateurs de performance / Signaux de réussite :

- Deux listes validées d'apprenants (50 par cohorte, 100 par an)
- Atteinte des objectifs de participation ($\geq 70\%$ femmes et $\geq 6\%$ PSH)

- Lancement de la Cohorte 1 au Mois 0 et de la Cohorte 2 au Mois 6
 - Base de données complète des apprenants établie
-

Axe de travail 3 : Prestation des formations en salle

Le consultant assurera 80 % de l'enseignement en salle sur une période de trois mois pour chaque cohorte, couvrant les compétences techniques, de sécurité et de gestion, conformément au curriculum validé. Le CITA assurera les 20 % restants.

Activités spécifiques :

- Dispenser les cours conformément au curriculum et aux plans de cours approuvés (minimum de 60 jours par cohorte)
- Animer des sessions pratiques et des démonstrations à l'aide d'équipements et de matériels adaptés
- Réaliser des évaluations régulières des compétences (quiz hebdomadaires, tests pratiques, évaluations intermédiaires et finales)
- Suivre et enregistrer quotidiennement l'assiduité et la performance des apprenants
- Fournir un accompagnement individualisé aux apprenants en difficulté afin de maintenir des taux d'achèvement élevés
- Coordonner avec les formateurs du CITA pour assurer une prestation harmonisée et de qualité constante
- Soumettre des rapports mensuels d'avancement à WEECAP, incluant les données de présence, les résultats d'évaluation et les observations

Indicateurs de performance / Signaux de réussite :

- Achèvement de trois mois de formation en salle pour chaque cohorte (50 apprenants × 2 cohortes)
 - Maintien d'un taux de présence et de réussite ≥90 %
 - Évaluations démontrant une amélioration mesurable des compétences entre le début et la fin de la formation
 - Rapports mensuels soumis dans les délais et dûment documentés
-

Axe de travail 4 : Coordination des stages et liens avec les entreprises

Le consultant appuiera le CITA dans la coordination de stages de trois mois au sein d'unités locales de transformation de la noix de cajou, en assurant un appariement efficace, le suivi et le retour de performance.

Activités spécifiques :

- Développer et maintenir une base de données des entreprises de transformation partenaires

- Assurer l'appariement des apprenants avec des postes de stage adaptés à leurs compétences, intérêts et aux besoins des entreprises
- Élaborer des conventions de stage définissant les rôles, responsabilités et objectifs d'apprentissage des apprenants et des entreprises d'accueil
- Organiser des sessions d'orientation pour les apprenants et les superviseurs des entreprises
- Suivre l'assiduité et la performance en stage à travers des visites de terrain régulières (mensuelles)
- Apporter un appui en résolution de problèmes et en médiation en cas de difficultés pendant les stages
- Collecter les retours structurés des entreprises sur la performance, la préparation au travail et l'application des compétences des stagiaires
- Faciliter les discussions de placement professionnel entre les meilleurs stagiaires et les entreprises de transformation

Indicateurs de performance / Signaux de réussite :

- ≥ 80 % des apprenants placés avec succès en stage dans des unités de transformation
 - Taux de présence en stage ≥ 90 % sur les trois mois
 - ≥ 80 % de taux de satisfaction des entreprises partenaires
 - Rapports mensuels complets de suivi des stages soumis, incluant présence, évaluations et retours des entreprises
 - Données post-stage collectées démontrant des offres d'emploi ou des arrangements de poursuite d'emploi
-

Axe de travail 5 : Suivi, évaluation et amélioration continue

Le consultant mettra en place des systèmes robustes de suivi-évaluation afin de mesurer les résultats de la formation, d'appuyer l'adaptation du programme et de favoriser l'amélioration continue entre les cohortes.

Activités spécifiques :

- Mettre en place une base de données complète de suivi des apprenants, incluant données démographiques, présence, résultats d'évaluation et progression
- Organiser des revues structurées de fin de cohorte avec WEECAP, le CITA, la CCA et les entreprises de transformation
- Documenter les enseignements tirés, les défis rencontrés et les recommandations après la Cohorte 1
- Mettre en œuvre les ajustements du curriculum et de la prestation pour la Cohorte 2 sur la base des retours et des données de performance
- Suivre l'insertion professionnelle des diplômés dans les six mois suivant la fin du programme (emploi salarié, auto-emploi ou poursuite d'études)
- Mettre en place et maintenir une base de données des anciens apprenants pour le suivi de l'évolution professionnelle à long terme
- Documenter les réussites, études de cas et bonnes pratiques en vue d'un passage à l'échelle et d'une réplication du programme

- Préparer un rapport final complet synthétisant les résultats, l'impact et les recommandations

Indicateurs de performance / Signaux de réussite :

- Base de données des apprenants opérationnelle avec mises à jour en temps réel
 - Rapport consolidé des enseignements soumis après la Cohorte 1
 - Amélioration démontrée des indicateurs de la Cohorte 2 par rapport à la Cohorte 1
 - ≥70 % des diplômés employés ou auto-employés dans les six mois suivant la fin du programme
 - Base de données des anciens apprenants établie avec suivi de l'emploi sur au moins 12 mois
 - Rapport final complet remis, incluant une analyse d'impact quantitative et qualitative
-

4. Livrables**Axe 1 : Co-élaboration du curriculum**

- Rapport d'analyse des besoins et des écarts de compétences
- Curriculum complet de transformation de la noix de cajou
- Plans de cours détaillés et supports pédagogiques
- Outils d'évaluation des compétences et cadre de certification
- Rapport de validation du curriculum avec les parties prenantes

Axe 2 : Recrutement et sélection des apprenants

- Stratégie de recrutement et plan de sensibilisation
- Listes validées des apprenants pour les Cohortes 1 et 2
- Base de données des apprenants avec données de référence
- Documentation du processus de sélection et rapport de transparence
- Supports d'intégration et rapports de sessions d'orientation

Axe 3 : Formation en salle

- Rapports mensuels d'avancement de la formation
- Rapports d'évaluation intermédiaires et finales
- Registres de présence quotidiens
- Rapports de vérification du versement des allocations
- Certificats de fin de formation
- Rapports d'évaluation de fin de formation

Axe 4 : Coordination des stages

- Base de données des entreprises partenaires
- Conventions de stage signées
- Rapports mensuels de suivi des stages
- Enquêtes de satisfaction des entreprises

- Registres de présence en stage
- Rapport de suivi de l'insertion post-stage

Axe 5 : Suivi, évaluation et amélioration continue

- Base de données complète de suivi des apprenants (système accessible à WEECAP)
- Rapport des enseignements tirés de la Cohorte 1
- Rapports trimestriels de performance du programme
- Base de données des anciens apprenants
- Rapport sur l'insertion professionnelle des diplômés (suivi à 6 mois)
- Études de cas et documentation des réussites
- Rapport final complet avec analyse d'impact et recommandations de mise à l'échelle
- Documentation photo et vidéo des activités de formation

Documentation complémentaire :

- Enregistrement de tous les apprenants avec coordonnées complètes
 - Suivi des paiements des allocations durant la formation et les stages
 - Documentation de la situation professionnelle et des revenus des diplômés (avant et après formation)
 - Rapports d'assurance qualité sur la prestation des formations et l'efficacité du curriculum
-

5. Lieu

Toutes les activités de formation en salle pour les deux cohortes se dérouleront dans les locaux de formation du **Cashew Innovation and Technology Center (CITA)** à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire. Les installations du CITA offrent un environnement d'apprentissage approprié, doté des infrastructures, équipements de formation et ressources techniques nécessaires à la prestation d'une formation complète en transformation de la noix de cajou. La localisation stratégique du centre, au cœur des zones de production de la noix de cajou en Côte d'Ivoire, facilite l'accès des apprenants issus des zones environnantes et favorise la collaboration avec les entreprises de transformation. À l'issue des trois mois de formation en salle au CITA, les apprenants seront placés en stage pour une durée de trois mois dans des unités partenaires de transformation de la noix de cajou situées dans les régions opérationnelles ciblées, où ils mettront en pratique leurs compétences en conditions réelles de production.

6. Durée de la mission

La mission s'étendra sur une période totale de **13 mois**, structurée de manière à permettre la mise en œuvre de deux cohortes complètes de formation, ainsi que le développement du curriculum et les activités de suivi et d'évaluation post-programme. Le premier mois sera consacré à la co-élaboration du curriculum, à l'analyse des besoins et à la préparation du recrutement. La Cohorte 1 débutera au Mois 2 avec trois mois de formation en salle, suivis de trois mois de stage (Mois 2 à 7). La Cohorte 2 démarera au Mois 9 selon un cycle similaire de six mois comprenant la formation en salle et le stage (Mois 8 à 13). Un mois supplémentaire chevauchera la deuxième cohorte afin d'assurer le suivi de l'insertion professionnelle, la

finalisation du rapport global et la mise en place de la base de données des anciens apprenants.

7. Qualifications

- Expérience avérée dans la mise en œuvre de formations techniques et professionnelles en transformation de la noix de cajou ou dans des chaînes de valeur agricoles connexes, une expérience avec le CITA ou des centres similaires constituant un atout majeur
 - Expertise démontrée en développement de curriculum, ingénierie pédagogique et renforcement des capacités des entreprises agro-industrielles
 - Expérience dans des programmes de développement de la main-d'œuvre ciblant les jeunes femmes, les jeunes et les groupes marginalisés, avec des résultats documentés en matière d'inclusion
 - Connaissance approfondie des systèmes de transformation de la noix de cajou, des normes de qualité, des exigences en matière de sécurité alimentaire et des bonnes pratiques du secteur
 - Solides compétences en facilitation, prestation de formation et andragogie, avec capacité d'adaptation à différents niveaux de compétences et d'alphabétisation
 - Expérience dans la coordination de stages et de partenariats avec les entreprises, incluant le suivi et l'évaluation de la formation en situation de travail
 - Capacité avérée à travailler efficacement avec des parties prenantes diverses (institutions de formation, entreprises de transformation, coopératives, administrations publiques, partenaires de développement)
 - Maîtrise des méthodologies de suivi-évaluation, y compris les systèmes de suivi des apprenants et la mesure des résultats d'insertion professionnelle
 - Excellentes capacités de rédaction et de documentation, avec aptitude à produire des livrables clairs et fondés sur des données probantes
 - Maîtrise du français (obligatoire) ; la connaissance des langues locales des zones ciblées constitue un atout
-

8. Reporting et coordination

Le cabinet/consultant BDS rendra compte à la Direction Compétitivité et Chaîne de Valeur de WEECAP, ainsi qu'à l'équipe de suivi et d'évaluation du projet.

9. Normes éthiques

Le cabinet/consultant BDS devra respecter les principes de transparence, d'équité et de respect des communautés locales, en garantissant l'inclusion du genre et de la jeunesse dans l'ensemble des activités.

10. Instructions pour la soumission des propositions

Les prestataires de services de développement des entreprises (BDSP), cabinets ou consultants individuels, intéressés doivent soumettre une proposition comprenant deux parties distinctes :

A. Proposition technique et B. Proposition financière.

A. Directives pour la proposition technique

La proposition technique doit démontrer la compréhension des Termes de Référence et la capacité du candidat à fournir des résultats de formation et de renforcement des capacités de haute qualité. Elle doit inclure :

Profil et expérience :

- Expérience dans l'élaboration et la prestation de programmes de formation technique et professionnelle en transformation de la noix de cajou
- Expérience avérée de collaboration avec le CITA ou des institutions similaires
- Expérience confirmée dans des programmes ciblant les jeunes femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap
- Connaissance des systèmes de transformation, des normes de qualité et de sécurité alimentaire
- Expérience dans la coordination de stages et les liens entreprise-apprenant

Méthodologie :

- **Approche de développement du curriculum**
- **Plan de prestation des formations**
- **Stratégie de coordination des stages**
- **Stratégie de recrutement et de sélection**
- **Plan de suivi-évaluation et de suivi de l'insertion professionnelle**
- **Stratégie d'inclusion du genre et de la jeunesse**

Composition de l'équipe :

- CV du personnel clé démontrant les compétences techniques spécifiques en transformation de la noix de cajou

B. Directives pour la proposition financière

La proposition financière doit être soumise séparément et être détaillée et économiquement viable.

Directives :

1. Ventilation par activité (axe de travail)
2. Coûts unitaires (ex. : taux journalier des formateurs, consultants)

3. Frais remboursables (logistique, transport, hébergement)
4. **Devise** : Tous les montants doivent être exprimés en **FCFA (XOF)**, sauf indication contraire

Le soumissionnaire est tenu de compléter le tableau ci-dessous :

Élément	Montant total en francs CFA
Axe 1	
Axe 2	
Axe 3	
Axe 4	
Axe 5	

Hypothèses & Contraintes

WEECAP suppose que toutes les ressources humaines et techniques mentionnées dans la proposition seront disponibles au moment de la mise en œuvre ; toute incapacité à mobiliser les ressources indiquées pourra entraîner une renégociation ou la résiliation du contrat.

Conditions générales

Chaque offre doit être conforme aux exigences suivantes

1. Accepter les dispositions générales énoncées à l'annexe A. Toute modification doit être demandée dans la soumission de l'offre et approuvée avant l'émission d'un bon de commande.
2. Aucune exigence minimale en matière de commande ne peut être imposée par un soumissionnaire
3. Winrock International ne prendra pas en compte de paiement anticipé.
4. Tous les fournisseurs doivent être enregistrés auprès du Gouvernement de Côte d'Ivoire. La preuve du registre de commerce doit être fournie.
5. Un soumissionnaire peut retirer ou modifier une offre avant la date limite de réception des soumissions si Winrock reçoit un avis écrit de retrait ou de modification pour la soumission des offres. Toute modification ne peut être apportée qu'en remplaçant une autre offre.

6. Les offres reçues après le délai indiqué dans la demande de soumission ne seront pas prises en compte et seront retournées au soumissionnaire.
7. L'intitulé des marchandises décrites dans le présent document ne peut être transmis que lorsque lesdites marchandises ont été effectivement reçues par Winrock ou son destinataire. Le risque de perte avant cette réception par Winrock ou son destinataire est à la charge du soumissionnaire.
8. Toutes les fournitures doivent faire l'objet d'une inspection par Winrock afin de garantir la conformité aux spécifications, aux quantités, et à l'état des marchandises. Winrock se réserve le droit de rejeter toute marchandise contenant des défauts de matériaux ou de fabrication. Les marchandises rejetées sont retirées aux frais du soumissionnaire, y compris tous les frais de transport, dans les meilleurs délais après notification du rejet.
9. Le paiement final par Winrock ne sera effectué que lorsque l'équipe du programme Winrock aura terminé l'inspection et l'acceptation des fournitures.
10. Winrock se réserve le droit de rejeter toute marchandise et d'annuler en totalité ou une partie de cette vente si le soumissionnaire ne livre pas la totalité ou une partie des services décrits dans l'appel proposition. L'acceptation d'une partie quelconque des marchandises faisant l'objet de l'appel d'offre n'oblige pas Winrock à accepter de futurs envois et ne lui retire pas son droit de révoquer toute acceptation donnée. Si le soumissionnaire cesse d'exercer ses opérations dans le cadre normal de ses activités ou s'il n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations, Winrock peut annuler cette commande sans responsabilité aucune, sauf pour des livraisons effectuées antérieurement ou pour des services précédemment fournis ou pour des services reçus. Le soumissionnaire doit être en mesure de démontrer une expérience considérable à pouvoir travailler sur des projets semblables et, en particulier, de démontrer une expérience antérieure en matière de collaboration avec des organismes semblables à Winrock.
11. Le soumissionnaire doit posséder d'excellentes compétences et méthodes de communication et être en mesure de communiquer très clairement à chaque étape du développement, à la fois en fournissant des informations à l'équipe de Winrock et en demandant, en comprenant et en suivant de près les conseils de ladite équipe.
12. Les soumissionnaires doivent être disposés à fournir des échantillons d'articles demandés

Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées selon une approche « **Qualité-Coût** », la **proposition technique** représentant **70 %** de la note globale et la **proposition financière** **30 %**.

Critères	Description	Pondération
1. Capacité technique		(70 %)
Expérience pertinente	Expérience dans le développement et la mise en œuvre de programmes de formation technique et professionnelle dans la transformation de la noix de cajou. Connaissance des systèmes de transformation de la noix de cajou, des normes de qualité, des exigences en matière de sécurité alimentaire et des meilleures pratiques de l'industrie. Antécédents avérés de collaboration avec le CITA ou des institutions similaires de formation technique, y compris la co-élaboration de curricula et la prestation de formations.	25 %
Méthodologie	Clarté et qualité de l'approche proposée.	25 %
Maîtrise des outils numériques	Maîtrise de la suite Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint), des systèmes de gestion de bases de données pour le suivi des apprenants, ainsi que des outils numériques de S&E pour la gestion des présences, des évaluations de performance et des données relatives aux résultats en matière d'emploi.	10 %
Stratégie d'inclusion	Approche visant à garantir la participation des femmes et des jeunes conformément aux normes éthiques.	10 %
2. Proposition financière		(30 %)
Rentabilité des coûts	Réalisme des coûts, rapport qualité-prix et adéquation avec les coûts en Côte d'Ivoire.	30 %
TOTAL		100 %

Certification sur la fixation indépendante des prix

(a) Le soumissionnaire certifie que—

(1) Les prix de cette offre ont été établis de manière indépendante, sans que, dans le but de restreindre la concurrence, aucune consultation, communication ou accord avec tout autre soumissionnaire, y compris, mais sans s'y limiter, les filiales ou autres entités dans lesquelles le soumissionnaire détient une propriété ou d'autres intérêts, ou tout concurrent concernant i) ces prix, ii) l'intention de présenter une offre, ou iii) les méthodes ou facteurs utilisés pour calculer les prix offerts;

(2) Les prix de cette offre n'ont pas été et ne seront pas sciemment divulgués par le soumissionnaire, directement ou indirectement, à un autre soumissionnaire, y compris, mais sans s'y limiter, à des filiales ou à d'autres entités dans lesquelles l'offrant détient des droits de propriété ou d'autres intérêts, ou à un concurrent avant l'ouverture de la soumission (dans le cas d'un appel d'offres scellé) ou l'adjudication du marché (dans le cas d'une invitation négociée ou d'une invitation à soumissionnaire), sauf disposition contraire prévue par la loi; et

(3) Aucune tentative n'a été faite ou ne sera faite par le soumissionnaire visant à provoquer un autre problème ou inciter individu à présenter ou pas une offre dans le but de restreindre la concurrence ou d'influer sur l'environnement concurrentiel.

(b) Chaque signature relative à l'offre est considérée comme une certification par le signataire à savoir que ce dernier—

(1) est la personne de l'organisme offrant responsable de la détermination des prix offerts dans la présente offre ou proposition et que le signataire n'a pas participé et ne participera à aucune action contraire aux alinéas a), 1) à a), 3) ci-dessus; ou

(2) (i) a été autorisé, par écrit, à agir en qualité de mandataire des mandataires de l'offreur pour certifier que ces mandants n'ont pas participé et ne participeront à aucune action contraire aux alinéas a)(1) à a)(3) ci-dessus; ii) En tant qu'agent autorisé, certifie que les dirigeants de l'offrant n'ont pas participé et ne participeront pas à toute action contraire aux alinéas

(a)(1) a) 3) ci-dessus; et iii) En tant que mandataire, n'a pas personnellement participé, et ne participera pas, à une action contraire aux alinéas a)(1) à

(a)(3) au-dessus.

(c) Le soumissionnaire comprend et convient que –

(1) la violation de cette certification entraînera une exclusion immédiate de la présente invitation sans recours et pourrait entraîner l'exclusion de toute sollicitation future; et

(2) La découverte d'une violation après l'attribution de l'offre au soumissionnaire entraînera la résiliation de l'adjudication pour manquement.

Annexe A : Dispositions générales

Les dispositions générales suivantes s'appliquent à tous les soumissionnaires répondant à la présente Demande de Proposition (RFP).

Prestataire indépendant : Le cabinet ou consultant sélectionné exécutera les services en tant que prestataire indépendant et non en tant qu'employé ou représentant de Winrock International.

Respect des lois : Les soumissionnaires doivent se conformer à toutes les lois et réglementations locales et nationales applicables, notamment celles relatives au travail, à la fiscalité et à la protection des données.

Conduite éthique : Winrock International attend les plus hauts standards d'intégrité, d'éthique et de professionnalisme. Toute forme de fraude, de corruption ou de fausse déclaration pourra entraîner une disqualification.

Confidentialité : Les informations partagées dans le cadre de la présente RFP ou des discussions contractuelles ultérieures doivent être traitées comme confidentielles et ne doivent pas être communiquées à des tiers sans le consentement de Winrock.

Conflit d'intérêts : Les soumissionnaires doivent déclarer tout conflit d'intérêts potentiel susceptible d'influencer leur proposition ou leur performance dans le cadre d'un éventuel sous-contrat.

Droit de rejet ou de modification : Winrock International se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie des propositions, de ne procéder à aucune attribution, ou d'apporter des modifications à la présente RFP à tout moment.

Coûts de préparation des propositions : Tous les coûts liés à la préparation et à la soumission des propositions sont à la charge exclusive du soumissionnaire.

Droit applicable : Tout sous-contrat résultant de la présente RFP sera régi et interprété conformément aux lois de l'État de l'Arkansas, États-Unis.

Des termes et conditions supplémentaires seront inclus dans le sous-contrat final en fonction de la nature et de l'étendue des travaux à réaliser.